

INFORMATION

INSCRIPTIONS dans les écoles publiques année scolaire 2018/2019

pour les entrées en 1^{ère} année de maternelle (*enfants nés en 2015*), et en C.P. (*enfants nés en 2012*),

par les parents, auprès du **SERVICE SCOLAIRE**
MAIRIE DE TARASCON
(quartier Kilmaine, centre socio-culturel, 1^{er} étage)

le LUNDI de 14h à 16h

le MARDI de 14h à 16h

le MERCREDI de 9h à 11h30

le JEUDI DE 9h à 11h30

le VENDREDI de 9h à 11h30

du lundi 5 février 2018
au vendredi 2 mars 2018

Sur présentation de l'INTEGRALITE des pièces suivantes :
(originaux ET PHOTOCOPIES)

- photocopie du livret de famille complet (*toutes les pages*),
- photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, tel que : bail de location ou acte de propriété, facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe,
- 1 photo d'identité de l'enfant,
- photocopie d'une attestation CAF ou MSA,
- et du **certificat de radiation** si l'enfant était scolarisé dans une commune extérieure ou dans une école privée.

L'inscription définitive et l'affectation vous seront confirmées par courrier en mai 2018, après examen des dossiers par la **commission scolaire extra-municipale**.